

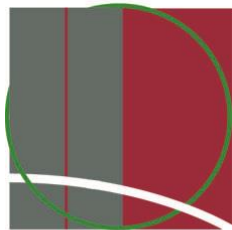
**Mémoire présenté dans le cadre  
des audiences publiques BAPE sur le projet  
de CDPQ Infra, le Réseau électrique  
métropolitain**

Par

l'Association des constructeurs de routes  
et grands travaux du Québec

Septembre 2016

Association  
des constructeurs  
de routes  
et grands travaux  
du Québec



**ACRGTQ**

## TABLE DES MATIÈRES

Table des matières .....	2
L'ACRGTO — Un lien étroit avec le développement du Québec .....	3
Le Projet de CDPQ Infra .....	4
Un projet sur mesure pour l'ACRGTO et ses membres .....	5
Les retombées économiques du projet.....	5
Un projet nécessaire .....	6
Conclusion — Un appui au développement du Québec .....	7
Références .....	8

## **L'ACRGTQ — UN LIEN ÉTROIT AVEC LE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC**

L'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ) remercie le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de recevoir ses commentaires concernant le projet de CDPQ Infra, le Réseau électrique métropolitain, qui fait l'objet de consultations publiques.

Les entrepreneurs membres de l'ACRGTQ ont acquis et démontré une expertise exceptionnelle lors de la construction d'ouvrages d'intérêt public incluant les systèmes de transports collectifs.

D'ailleurs, l'histoire des entrepreneurs du Québec est étroitement liée à celle de la modernisation de notre société. À chaque fois que le Québec a connu un développement important, les entrepreneurs ont été les artisans privilégiés qui ont permis d'améliorer grandement la qualité de vie des Québécois faisant ainsi du Québec une société d'avant-garde.

L'ACRGTQ, incorporée en 1944, regroupe sur une base volontaire la majorité des principaux entrepreneurs et fournisseurs de biens et services œuvrant dans le domaine des travaux de génie civil, de voirie et de grands travaux au Québec. En fait, le secteur génie civil et voirie englobe tous les travaux de construction d'ouvrages d'intérêt général d'utilité publique ou privée notamment les routes, les infrastructures municipales, les métros, les voies ferrées, les éoliennes, les barrages, les centrales et lignes électriques, les pipelines et les gazoducs.

L'ACRGTQ est également, en vertu de la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (Loi R-20)*, une association d'entrepreneurs ainsi que l'association sectorielle d'employeurs mandataire de la négociation, de l'application et du suivi de la convention collective du secteur génie civil et voirie. À ce titre, elle représente plus de 2 700 entreprises actives au sein de l'industrie de la construction de routes, d'ouvrages de génie civil et de grands travaux, lesquelles emploient près de 41 000 salariés ayant travaillé 26,3 millions d'heures en 2015 en baisse de 10,1 % par rapport à 2014.

## **LE PROJET DE CDPQ INFRA**

CDPQ Infra, filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, propose d'intégrer à la fois le centre-ville de Montréal, la Rive-Sud, l'Ouest-de-l'Île (Sainte-Anne-de-Bellevue), la Rive-Nord (Deux-Montagnes) et l'aéroport au sein d'un seul réseau de système léger sur rail (SLR) de 67 km estimé à 5,5 milliards de dollars.

Selon CDPQ Infra, le Réseau électrique métropolitain représenterait la plus grande infrastructure de transport public construite depuis le métro de Montréal, inauguré il y a 50 ans, en 1966. Il s'agit d'une importante valeur ajoutée au réseau de transports collectif de la région de Montréal.

L'ACRGTO abordera dans ce mémoire, la nécessité de mettre en œuvre ce projet structurant pour le secteur génie civil et voirie de l'industrie de la construction.

## **UN PROJET SUR MESURE POUR L'ACRGTO ET SES MEMBRES**

La réalisation du projet est de première importance pour l'ACRGTO et ses membres. L'ACRGTO croit que le Québec fait face à un enjeu de taille: le maintien de son expertise et de son savoir-faire.

À l'instar des grandes entreprises québécoises, l'industrie du génie civil et voirie est une richesse pour les Québécois, non seulement pour ses travailleurs, mais aussi en ce qui concerne l'expertise que la province acquiert en poursuivant le développement de son économie. De plus, les entrepreneurs sont les générateurs de cette richesse et en font bénéficier l'ensemble de la population du Québec. Ainsi, le projet permettra d'améliorer, de consolider, de maintenir l'expertise et de favoriser l'innovation québécoise en matière de construction d'ouvrages de génie civil. Après avoir œuvré sur des grands projets de construction tels le métro ou le réseau de train de banlieue montréalais, les entrepreneurs sont prêts à relever le défi de cette nouvelle infrastructure.

## **LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU PROJET**

Dans un contexte où l'économie est fragile et comme de nombreux experts<sup>1</sup> l'ont démontré, l'ACRGTO tient à rappeler que les investissements dans les infrastructures publiques sont bénéfiques pour l'ensemble d'une économie. En effet, en augmentant l'activité économique dans un secteur comme la construction, on contribue à augmenter les revenus en taxes et en impôts des gouvernements tout en stimulant positivement l'emploi et le produit intérieur brut (PIB).

Selon CDPQ Infra, les retombées économiques potentielles représentent plus de 3 milliards de dollars sur quatre ans pour le PIB québécois. La filiale de la Caisse de dépôt prévoit également près de 5 milliards de dollars en investissements privés pour le développement immobilier près du tracé.

Pour le secteur représenté par l'ACRGTO, c'est près de 7 500 emplois directs et indirects qui seront générés durant chacune des quatre années de construction de ce nouveau réseau de transport. Un impact considérable pour une industrie fragilisée par la baisse des investissements publics des dernières années. Ainsi, dans ce contexte, ce projet intégré de transport collectif de

---

<sup>1</sup> <http://www.cca-acc.com/pdfs/fr/cca/AtTheIntersectionfr2013.pdf>

calibre mondial sera bénéfique pour l'économie du Québec et pour le secteur génie civil et voirie de l'industrie de la construction.

Il s'agit indubitablement d'un projet d'envergure dont le Québec ne peut se passer.

## **UN PROJET NÉCESSAIRE**

Le projet est nécessaire pour notre industrie et pour le Québec. Il en va du maintien de l'expertise des entrepreneurs spécialisés dans la construction d'ouvrage de transports collectifs.

Avec des investissements d'approximativement 5,5 MM\$ au Québec, l'ACRGTO considère que ce projet doit aller de l'avant pour le plus grand bénéfice des habitants de la région montréalaise et l'ensemble de la province. En effet, il est à prévoir que ce projet aura des retombées partout en province. Le Québec ne peut se passer d'investissements aussi significatifs et structurants pour son économie.

Le BAPE doit considérer l'importance de ce projet dans l'économie québécoise et son influence sur la création d'emplois directs et indirects au Québec.

Ainsi, il s'agit de facteurs de grande importance militant en faveur du développement de ce projet majeur pour le secteur génie civil et voirie et pour le Québec en entier. La recommandation du BAPE au gouvernement influencera la vie de milliers de travailleurs et d'entrepreneurs.

## **CONCLUSION — UN APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC**

Dans la mesure où l'ensemble de la réglementation environnementale est respectée, l'ACRGTO appuie sans réserve le projet.

Au-delà des effets bénéfiques sur le réseau de transport collectif de la région de Montréal, ce projet structurant pour l'industrie permettra :

- le développement et le maintien de l'expertise en matière de construction d'infrastructures de transport collectif;
- le développement et le maintien de l'expertise en matière de construction d'infrastructures électriques;
- la création de 7 500 emplois directs et indirects, qui seront, en grande partie, dans le secteur génie civil et voire de l'industrie de la construction.

L'ACRGTO considère que le BAPE doit recommander au gouvernement d'appuyer le projet de CDPQ Infra, le Réseau électrique métropolitain. C'est un projet structurant pour l'économie de l'ensemble du Québec. La force économique de celui-ci contribuera à supporter une industrie fragilisée par une baisse notable des investissements en infrastructure publique.

Ce projet permettra aux entrepreneurs et aux travailleurs de demeurer des chefs de file dans leur industrie. Les membres de l'ACRGTO sont fiers d'avoir contribué à bâtir le Québec d'aujourd'hui, d'avoir obtenu une reconnaissance pour l'expertise qu'ils ont acquise et espèrent pouvoir continuer à participer à la construction de projets d'envergure. Le projet doit voir le jour; le développement économique du Québec en dépend.

L'ACRGTO tient à rappeler qu'elle avait d'ailleurs appuyé le gouvernement lors du dépôt du projet de loi 38, Loi visant à permettre la réalisation d'infrastructures par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

## RÉFÉRENCES

<http://www.cca-acc.com/pdfs/fr/cca/AtTheIntersectionfr2013.pdf>